



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Intangible
Cultural
Heritage

Session d'information sur le cadre global de résultats pour la Convention de 2003

UNESCO — PARIS

20 avril 2018



Progrès réalisés à ce jour

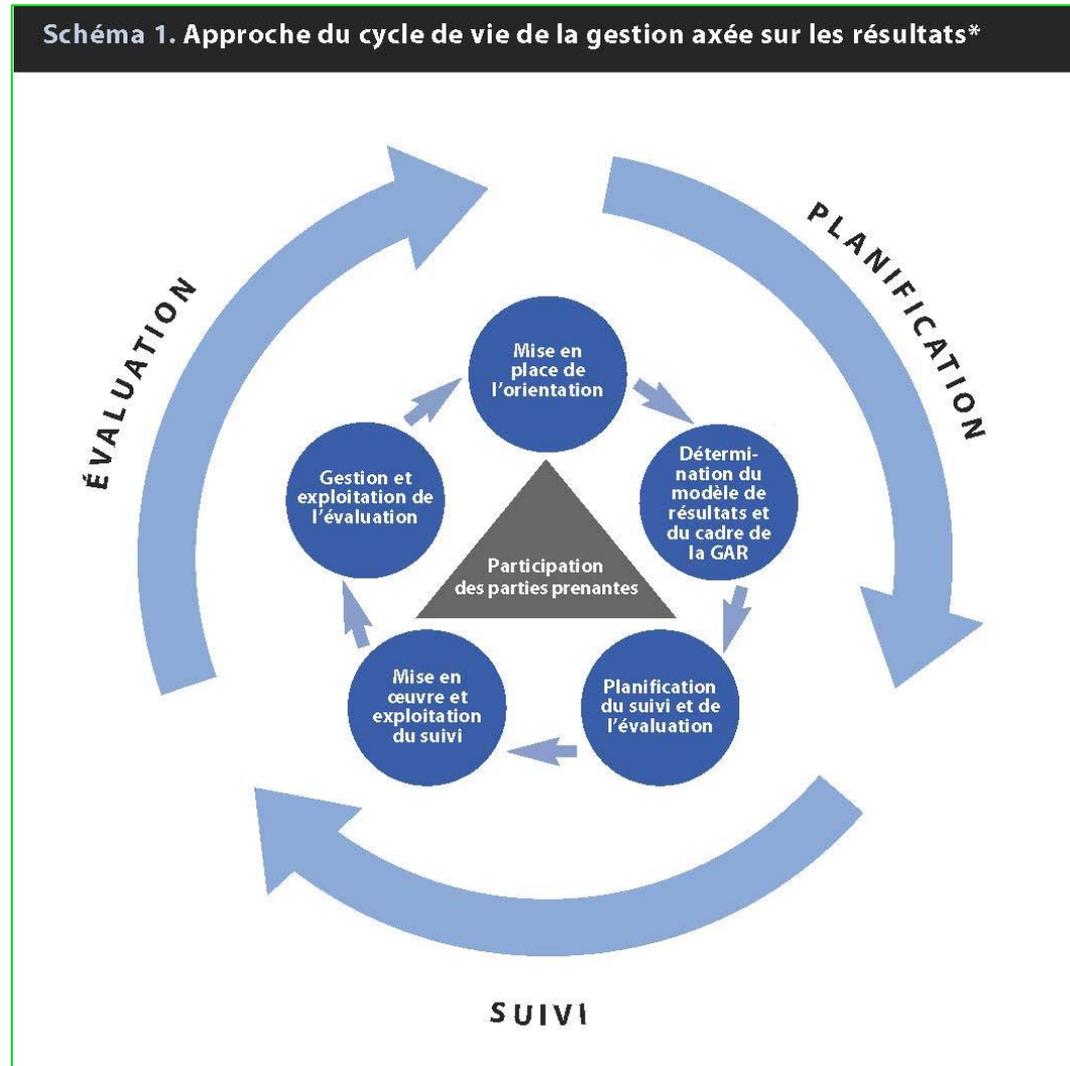
- **Évaluation des Conventions culture par IOS en 2013**
- **8.COM (2013) demande un cadre de résultats**
- **9.COM (2014) demande une consultation et une discussion inclusives**
- **Septembre 2016 – réunion d’experts à Beijing**
- **11.COM (2016) accueille favorablement les résultats de la réunion d’expert**

Progrès réalisés à ce jour

- **Juin 2017 – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée à Chengdu**
- **12.COM (2017) recommande à l'Assemblée générale d'approuver le cadre global de résultats tel que proposé par le Groupe de travail**
- **20 avril 2018 – session d'information**

Le cycle GAR

Schéma 1. Approche du cycle de vie de la gestion axée sur les résultats*



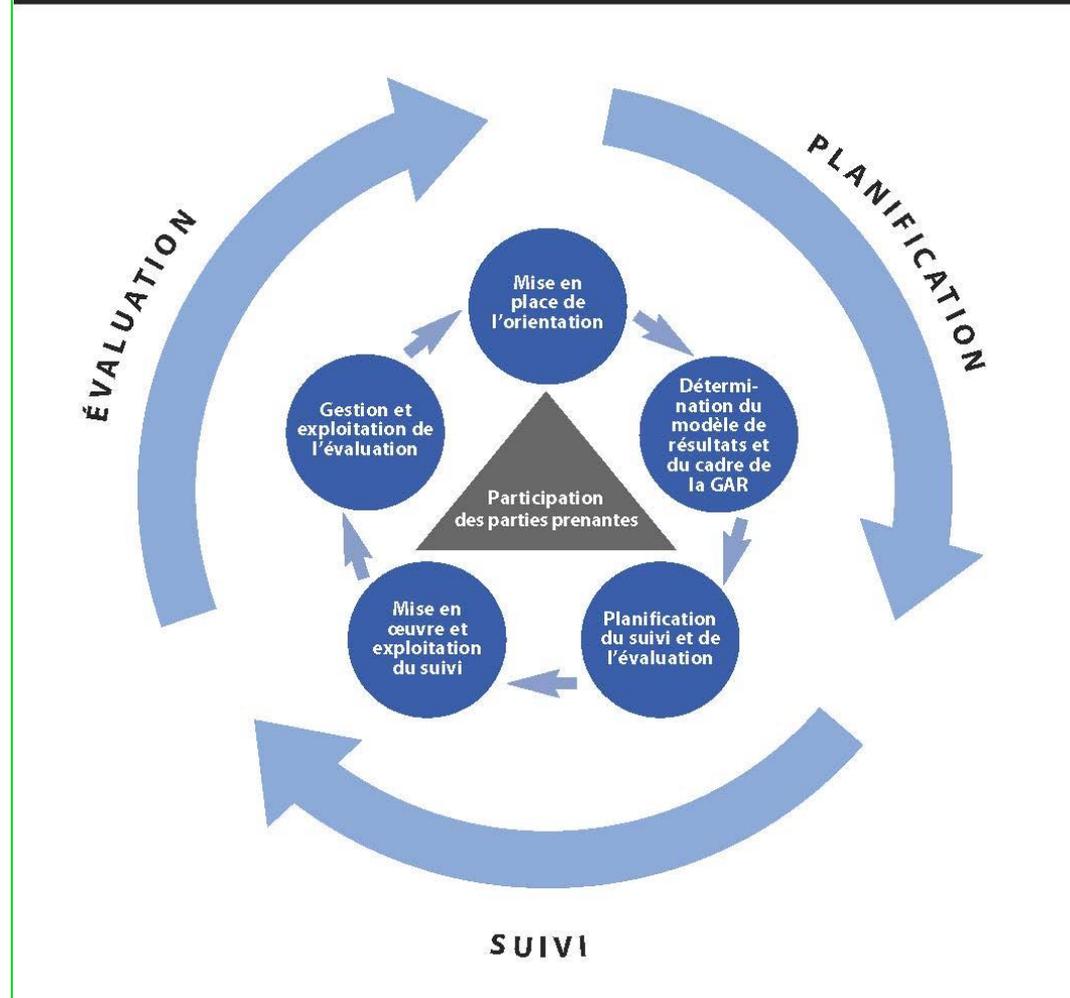
Source: PNUD, Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats, 2009.

Des apports aux impacts



Le cycle GAR

Schéma 1. Approche du cycle de vie de la gestion axée sur les résultats*



Source: PNUD, Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats, 2009.

Composantes du cadre global de résultats

- **Carte de résultats** (réunion d'experts/11.COM)
- **Ensemble d'indicateurs et facteurs d'appréciation** (groupe de travail/12.COM)
- **Bases de départ et cibles** (étape future)

Tester la faisabilité des indicateurs

- **Fiable, cohérent dans le temps**
- **Simple à recueillir et analyser**
- **Abordable, coût/efficacité de la collecte de données**
- **Valable, mesurer ce qu'il prétend**
- **Sensible aux changements**
- **Utile à la prise de décisions**

Tableau 1 (1^e partie): Cadre de haut niveau

| | | | | |
|-----------------------------|--|--|---|--|
| Impacts | Le patrimoine culturel immatériel est sauvegardé par les communautés, groupes et individus qui en assurent la gestion de manière active et continue, contribuant ainsi au développement durable pour le bien-être, la dignité et la créativité humaines dans des sociétés pacifiques et inclusives. | | | |
| Effets à long terme | Pratique et transmission continues du patrimoine culturel immatériel garanties. | Diversité du patrimoine culturel immatériel respectée. | Reconnaissance de l'importance du patrimoine culturel immatériel, sensibilisation à son sujet et à sa sauvegarde garanties. | Engagement et coopération internationale pour la sauvegarde renforcés entre toutes les parties prenantes à tous les niveaux. |
| Effets à moyen terme | Relations effectives construites entre divers communautés, groupes et individus et autres parties prenantes pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel. Élaboration et mise en œuvre dynamiques de mesures ou de plans de sauvegarde pour des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel menées par divers communautés, groupes et individus. | | | |
| Effets à court terme | Capacités améliorées de soutien à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en général. Capacités améliorées de mise en œuvre de mesures ou de plans de sauvegarde pour des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel. | | | |

Tableau 1 (2^e partie): Thématiques et indicateurs résumés

| Thématiques | Capacités institutionnelles et humaines | Transmission et éducation | Inventaire et recherche | Politiques et mesures juridiques et administratives | Rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société | Sensibilisation | Engagement des communautés, groupes et individus ainsi que d'autres parties prenantes | Engagement international |
|------------------------------|---|--|--|--|---|---|---|--|
| Indicateurs de base (résumé) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Les organismes compétents soutiennent la pratique et la transmission 2. Des programmes soutiennent le renforcement des capacités humaines pour la sauvegarde 3. La formation est assurée par ou cible les communautés et ceux travaillant dans les domaines de la culture et du patrimoine | <ol style="list-style-type: none"> 4. L'éducation, formelle et non formelle, renforce la transmission et favorise le respect 5. Le PCI intégré à l'enseignement primaire et secondaire 6. L'éducation postsecondaire soutient la sauvegarde et l'étude du PCI | <ol style="list-style-type: none"> 7. Les inventaires reflètent la diversité du PCI et contribuent à sa sauvegarde 8. Le processus d'inventaire est inclusif, respecte la diversité et soutient la sauvegarde des communautés et des groupes 9. La recherche et la documentation contribuent à la sauvegarde 10. Les résultats de recherche sont accessibles et utilisés | <ol style="list-style-type: none"> 11. Les politiques et les mesures juridiques et administratives culturelles reflètent la diversité du PCI et sont mises en œuvre 12. Les politiques et les mesures juridiques et administratives éducatives reflètent la diversité du PCI et sont mises en œuvre 13. Les politiques et les mesures juridiques et administratives dans des domaines autres que la culture et l'éducation reflètent la diversité du PCI et sont mises en œuvre 14. Les politiques et les mesures juridiques et administratives respectent les droits, pratiques et expressions coutumiers | <ol style="list-style-type: none"> 15. L'importance du PCI dans la société est largement reconnue 16. Des plans et des programmes inclusifs reconnaissent l'importance de la sauvegarde du PCI et favorisent le respect de soi et le respect mutuel | <ol style="list-style-type: none"> 17. Les communautés, groupes et individus participent largement à la sensibilisation 18. Les médias sont impliqués dans la sensibilisation 19. Des mesures d'information du public servent à sensibiliser 20. Les principes éthiques sont respectés lors de la sensibilisation | <ol style="list-style-type: none"> 21. L'engagement envers la sauvegarde du PCI est renforcé chez les parties prenantes 22. La société civile contribue au suivi de la sauvegarde | <ol style="list-style-type: none"> 23. Le Comité implique des ONG, des organismes publics et privés et des particuliers 24. Les États parties coopèrent en matière de sauvegarde 25. Les États parties s'engagent dans des réseaux internationaux et dans la coopération institutionnelle 26. Le Fonds du PCI soutient la sauvegarde et l'engagement international |

Tableau 2: thématiques/indicateurs/facteurs

- **8 thématiques**

| | | | | | | | | |
|--------------------|---|---------------------------|-------------------------|---|--|-----------------|---|--------------------------|
| Thématiques | Capacités institutionnelles et humaines | Transmission et éducation | Inventaire et recherche | Politiques et mesures juridiques et administratives | Rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société | Sensibilisation | Engagement des communautés, groupes et individus ainsi que d'autres parties prenantes | Engagement international |
|--------------------|---|---------------------------|-------------------------|---|--|-----------------|---|--------------------------|

- **26 indicateurs de base**
- **86 facteurs d'appréciation**

Tableau 2: indicateurs et facteurs d'appréciation

| Thématiques | Indicateurs de base | Appréciation selon les facteurs suivants | Références ¹ |
|----------------------------------|--|--|--|
| Transmission et éducation | 5. Mesure dans laquelle le patrimoine culturel immatériel et sa sauvegarde sont intégrés à l'enseignement primaire et secondaire, inclus dans le contenu des disciplines pertinentes, et utilisé pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage du et avec le PCI et le respect de son propre PCI et de celui des autres | 5.1. Le PCI, dans sa diversité, est inclus dans le contenu des disciplines pertinentes, en tant qu'apport en lui-même et/ou moyen d'expliquer ou de démontrer d'autres sujets. | Article 14(a)(i) DO 107, DO 180(a)(ii) |
| | | 5.2. Les élèves apprennent à respecter et à réfléchir sur le PCI de leur propre communauté ou groupe, ainsi que sur celui des autres par le biais de programmes éducatifs et d'enseignement. | Article 14(a)(i) DO 105, DO 180(a)(i) PE 11 |
| | | 5.3. La diversité des apprenants du PCI se traduit par l'enseignement en langue maternelle ou l'éducation multilingue et/ou l'inclusion de « contenu local » dans le programme d'enseignement. | DO 107 |
| | | 5.4. Les programmes éducatifs enseignent la protection des espaces naturels et culturels et des lieux de mémoire dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI. | Article 14(c) DO 155(e), DO 180(d) PE 5 |

Tableau 2: indicateurs et facteurs d'appréciation

| Thématiques | Indicateurs de base | Appréciation selon les facteurs suivants | Références ¹ |
|----------------------------------|---|---|---|
| Transmission et éducation | 4. Mesure dans laquelle l'éducation formelle et non formelle renforcent la transmission du PCI et promeut le respect du PCI | 4.1 Les praticiens et les détenteurs ⁴ sont impliqués de manière inclusive dans la conception et le développement des programmes d'éducation au PCI et/ou dans la présentation et la transmission active de leur patrimoine. | DO 107(e) |
| | | 4.2 Les modes et méthodes de transmission du PCI qui sont reconnus par les communautés, les groupes et les individus sont appris et/ou renforcés et inclus dans les programmes d'éducation formelle et non formelle. | Article 14(a)(i) ; Article 14(a)(ii) DO 180(a)(iii) |
| | | 4.3 Des programmes d'éducation et/ou des activités parascolaires, menés par des communautés, des groupes, des ONG et des institutions du patrimoine, sur le PCI et le renforcement de sa transmission sont disponibles et soutenus. | DO 109 |
| | | 4.4 Des programmes de formation des enseignants et des programmes pour les prestataires de services de formation de l'éducation non formelle comprennent des approches à l'intégration du PCI et de sa sauvegarde dans l'éducation. | |

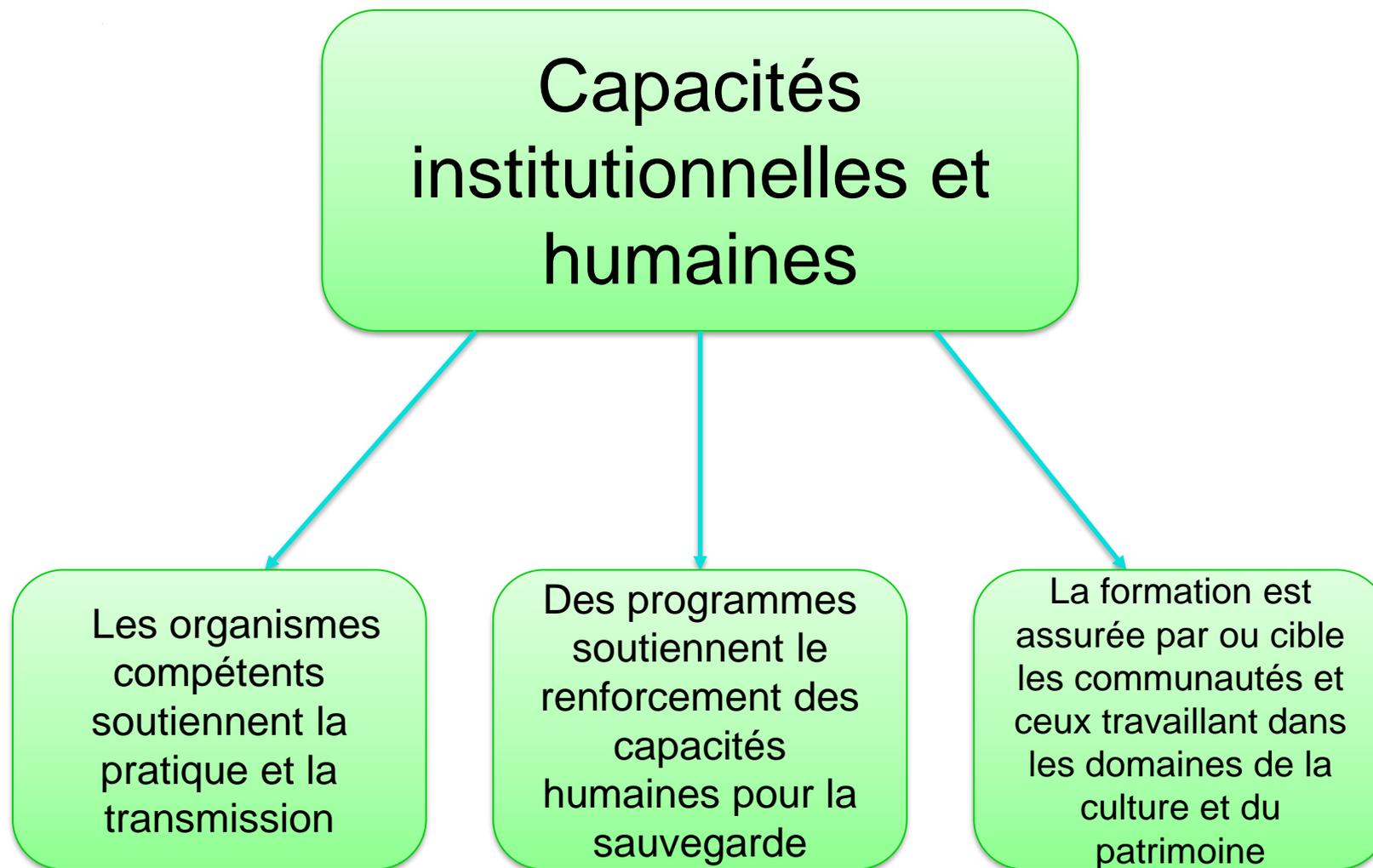
« Mesure dans laquelle... » – plusieurs acteurs

- **Le cadre inclut des *initiatives* des communautés, groupes et individus et des *interventions* des États ou autres, en dehors des communautés**
- **Mesure dans laquelle ne signifie jamais: « Mesure dans laquelle un État partie a fait X ou mis en œuvre Y », puisque plusieurs acteurs sont impliqués**

« Mesure dans laquelle... » - deux niveaux

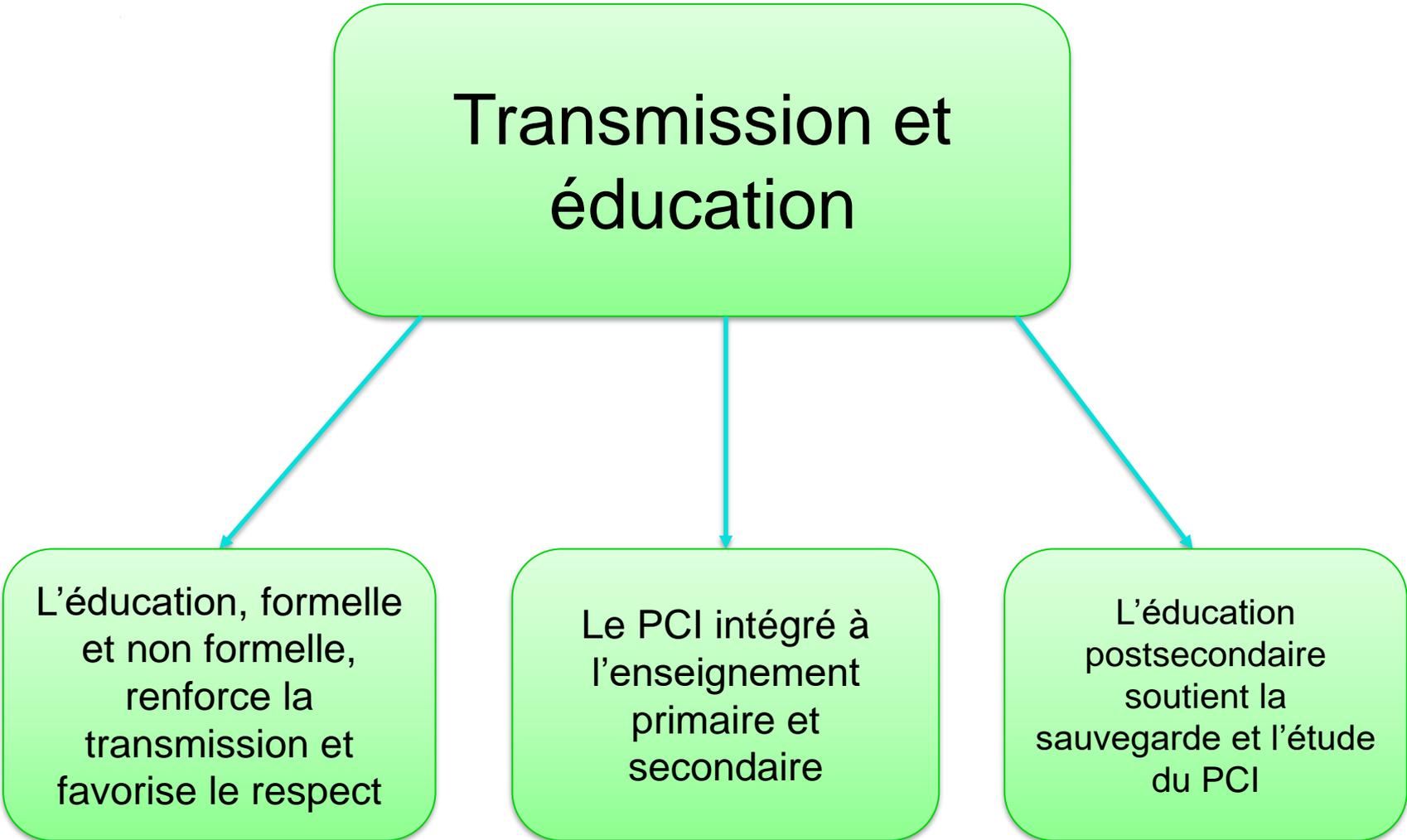
- **Au niveau mondial: proportion ou pourcentage des États parties dans lesquelles une situation donnée existe ou un changement a été accompli, et dans quelle mesure**
- **Au niveau du pays: degré dans lequel une situation donnée existe ou un changement a été accompli, au sein du territoire de l'État**

Thématique 1 et Indicateurs



Thématique 2 et Indicateurs

Transmission et éducation



```
graph TD; A[Transmission et éducation] --> B[L'éducation, formelle et non formelle, renforce la transmission et favorise le respect]; A --> C[Le PCI intégré à l'enseignement primaire et secondaire]; A --> D[L'éducation postsecondaire soutient la sauvegarde et l'étude du PCI];
```

L'éducation, formelle et non formelle, renforce la transmission et favorise le respect

Le PCI intégré à l'enseignement primaire et secondaire

L'éducation postsecondaire soutient la sauvegarde et l'étude du PCI

Thématique 3 et Indicateurs

Inventaire et recherche



```
graph TD; A[Inventaire et recherche] --> B[Les inventaires reflètent la diversité du PCI et contribuent à sa sauvegarde]; A --> C[Le processus d'inventaire est inclusif, respecte la diversité et soutient la sauvegarde des communautés et des groupes]; A --> D[La recherche et la documentation contribuent à la sauvegarde]; A --> E[Les résultats de recherche sont accessibles et utilisés];
```

Les inventaires reflètent la diversité du PCI et contribuent à sa sauvegarde

Le processus d'inventaire est inclusif, respecte la diversité et soutient la sauvegarde des communautés et des groupes

La recherche et la documentation contribuent à la sauvegarde

Les résultats de recherche sont accessibles et utilisés

Thématique 4 et Indicateurs

Politiques et mesures juridiques et administratives

Les politiques
et les mesures
juridiques et
administratives
culturelles
reflètent la
diversité du PCI
et sont mises
en œuvre

Les politiques et
les mesures
juridiques et
administratives
éducatives
reflètent la
diversité du PCI
et sont mises
en œuvre

Les politiques et les
mesures juridiques
et administratives
dans des domaines
autres que la culture
et l'éducation
reflètent la diversité
du PCI et sont mises
en œuvre

Les politiques
et les mesures
juridiques et
administratives
respectent les
droits,
pratiques et
expressions
coutumiers

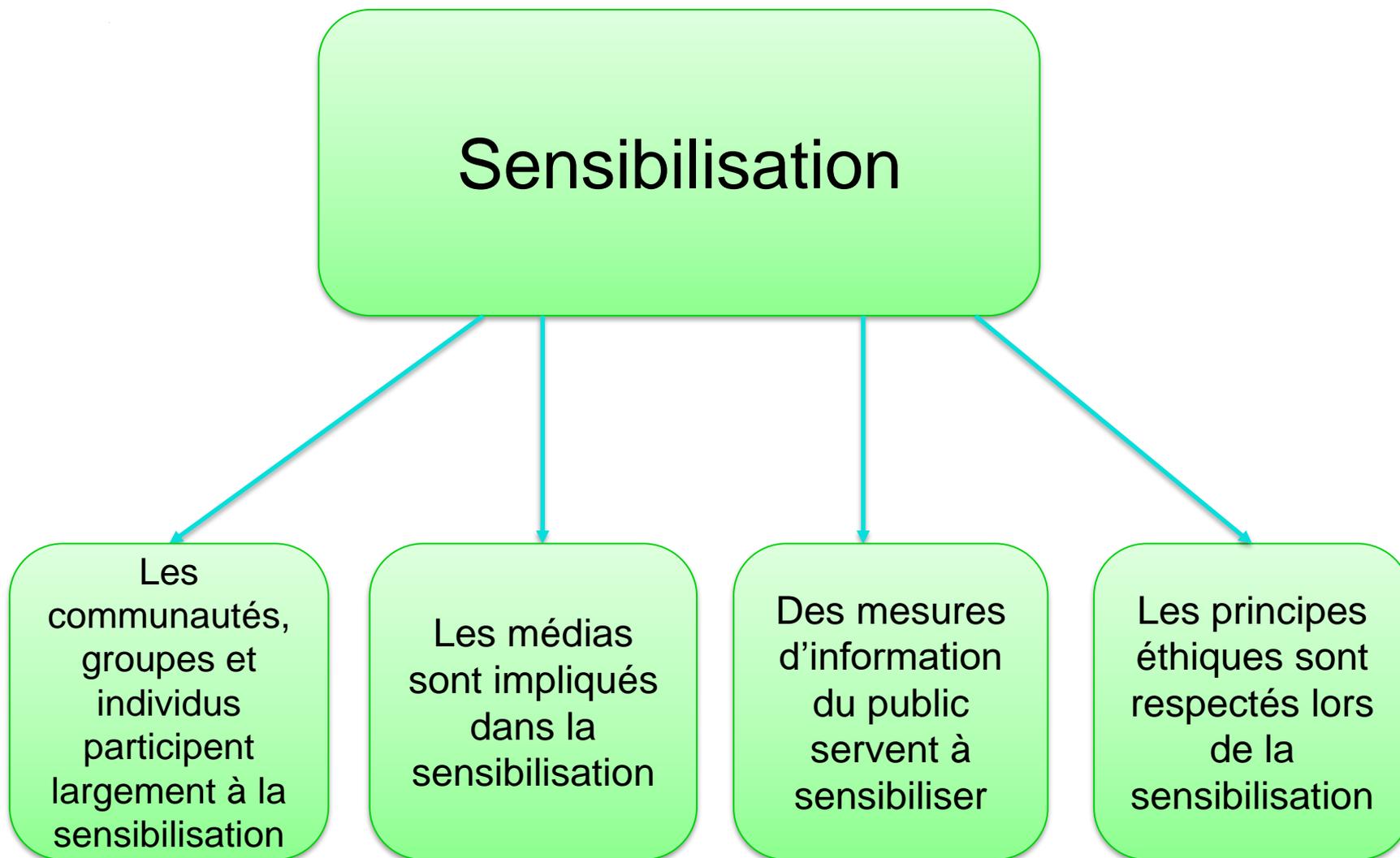
Thématique 5 et Indicateurs

Rôle du patrimoine
culturel immatériel et de
sa sauvegarde dans la
société

L'importance du PCI
dans la société est
largement reconnue

Des plans et des
programmes inclusifs
reconnaissent l'importance
de la sauvegarde du PCI
et favorisent le respect de
soi et le respect mutuel

Thématique 6 et Indicateurs



Thématique 7 et Indicateurs

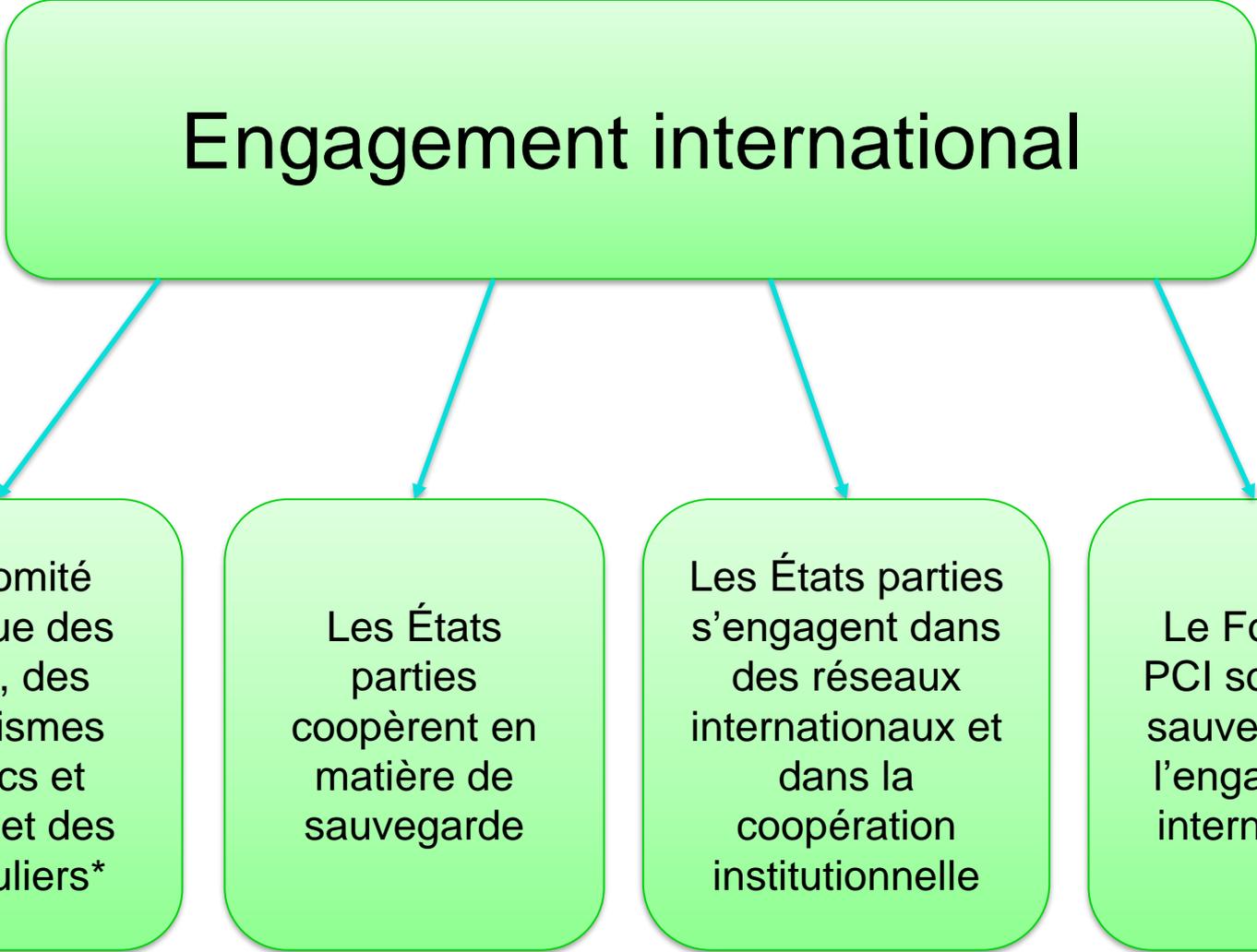
Engagement des communautés,
groupes et individus ainsi que
d'autres parties prenantes

L'engagement
envers la
sauvegarde du
PCI est renforcé
chez les parties
prenantes

La société civile
contribue au suivi
de la sauvegarde

Thématique 8 et Indicateurs

Engagement international



```
graph TD; A[Engagement international] --> B[Le Comité implique des ONG, des organismes publics et privés et des particuliers*]; A --> C[Les États parties coopèrent en matière de sauvegarde]; A --> D[Les États parties s'engagent dans des réseaux internationaux et dans la coopération institutionnelle]; A --> E[Le Fonds du PCI soutient la sauvegarde et l'engagement international*];
```

Le Comité implique des ONG, des organismes publics et privés et des particuliers*

Les États parties coopèrent en matière de sauvegarde

Les États parties s'engagent dans des réseaux internationaux et dans la coopération institutionnelle

Le Fonds du PCI soutient la sauvegarde et l'engagement international*

Le futur du cadre global de résultats et ses possibles implications pratiques pour les États parties

Comment compléter le cadre de résultats

- **Notes d'orientation pour chaque indicateur (après la 7.GA et son adoption finale)**
- **Bases de départ et cibles**

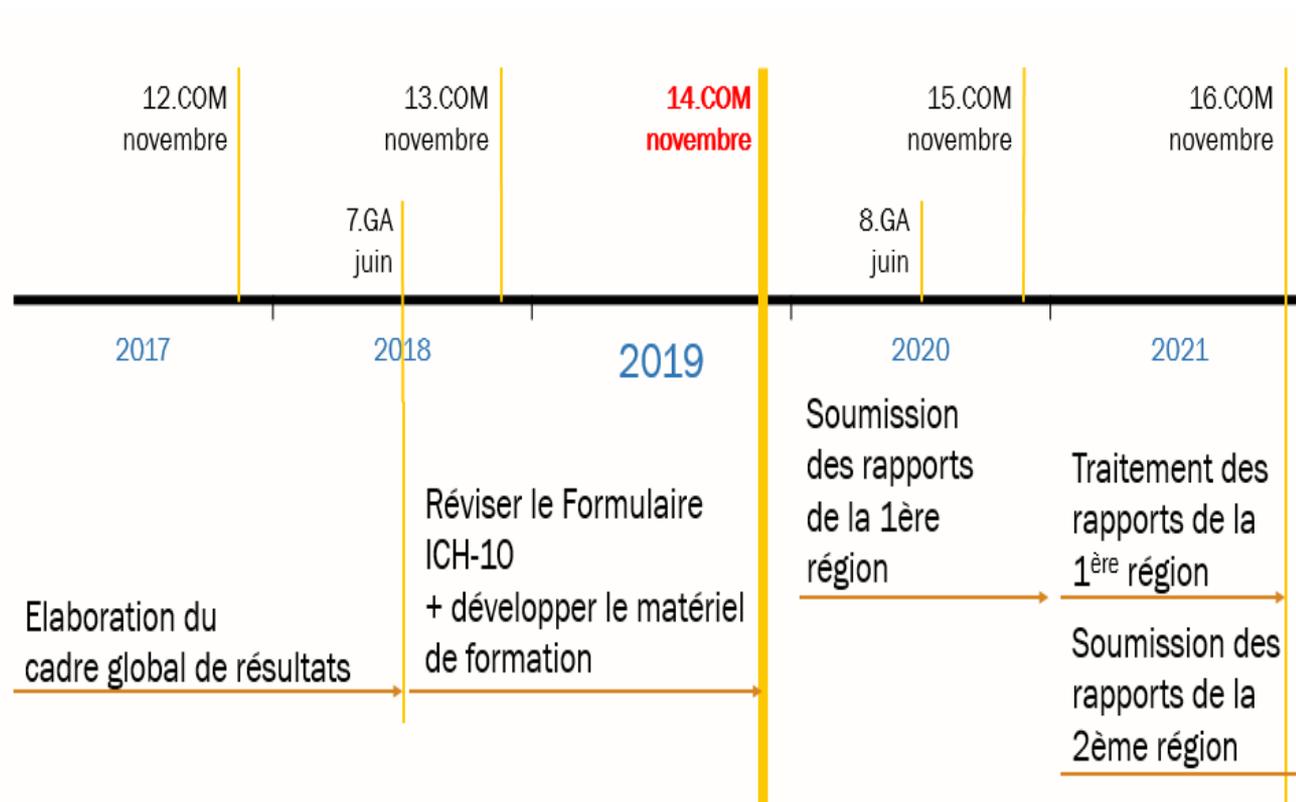
Présentation de rapports axés sur les résultats

- **Pas de nouvelles obligations aux États parties en matière de rapports**
- **Cadre de résultats: possibilité de réformer le processus de reporting existant afin qu'il gagne en qualité et en utilité**
- **Axer le formulaire ICH-10 des rapports périodiques sur les résultats**
- **Possibilité pour les États parties d'identifier des bases de départ nationales ainsi que des cibles dans le rapport**

Reforme des rapports périodiques

- Révision des DO pour passer à un cycle régional de rapports nationaux
- Renforcement des capacités pour déployer le cadre de résultats et le nouveau système de rapports périodiques région par région

Nouveau cycle de soumission des rapports périodiques



Sources d'information complémentaires et synergies possibles

- **Suivi par des acteurs non étatiques de la société civile, y compris des ONG**
- **Synergies potentielles avec des mécanismes de rapport en dehors de la Convention**
- **Attention particulière aux mécanismes de rapport sur les ODD**
- **Mesurer la contribution de la culture aux ODD de l'Agenda à l'horizon 2030**

Conclusions

- **Utilité du cadre global de résultats au niveau national**
- **Le cadre global de résultats et les rapports périodiques doivent être alignés**
- **Le renforcement des capacités et une approche régionale permettront l'échange et la collaboration**